



Achat nue propriété et paiement de loyers en avance

Par **celineg**, le **08/07/2008** à **18:18**

Bonjour, rn
Mes parents ont mis leur maison en vente. rn
Je souhaiterais la racheter mais je n'ai malheureusement pas assez de revenus pour faire un prêt à la hauteur de la valeur du bien (390 000 €). rn
Je peux emprunter 200 000 € et j'aurais 110 000 € en plus lorsque l'appartement dont je suis propriétaire sera vendu. rn
Mes parents ont besoin d'un certain montant pour financer une nouvelle acquisition. rn
Ils seraient satisfaits si je pouvais leur verser ces 310 000 € dès que l'appartement de 110 000 € sera vendu et plus tard les 80 000 € restant. rn
Est-il envisageable de faire la chose suivante : rn
* J'achète la nue propriété de 390 000 * 0.6 = 234 000 € rn
* Et je leur verse 69 loyers d'avance (1 100€ * 69 = 75 900) rn
Je pense qu'ils auront beaucoup d'impôts dans ce cas non ? rn
Existe-t-il une autre solution ? rn
Merci d'avance rn
Céline